



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVI.

Quebec, Province de Quebec, Juin 1872.

No. 6.

SOMMAIRE.—**HISTOIRE :** Louis-Adolphe Thiers.—**SCIENCES :** Origine du Mortier.—**PÉDAGOGIE :** Extrait du discours prononcé par le Rév. Daniel Leach à la convention des instituteurs du Rhode Island.—Une étymologie gauloise.—**AVIS OFFICIELS :** Avis au sujet des papiers, lettres ou documents non affranchis, transmis au département.—Erections, séparations et changement de limites de municipalités scolaires.—Diplômes octroyés par l'École normale Laval, et par les bureaux d'examineurs.—Instituteur demandé.—Instituteurs disponibles.—**RÉDACTION :** Inauguration de l'Académie commerciale catholique de Montréal, et témoignage d'estime à Mon. P. J. O. Chauveau.—quarante-sixième et quarante-septième conférences de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, tenues le 26 janvier et le 31 mai 1872.—**REVUE mensuelle.**—**NOUVELLES ET FAITS DIVERS :** Bulletin de l'Instruction publique.—Bulletin de l'histoire.—Bulletin de la géographie.—Bulletin des sciences.—Bulletin des statistiques.—Bulletin du commerce et de l'industrie.—Bulletin de l'archéologie.—**FAITS DIVERS :** ANNONCES.

HISTOIRE.

Louis-Adolphe Thiers.

Louis-Adolphe Thiers est né à Mersailles le 16 avril 1797. Sa famille était d'une condition très-modeste ; un seul trait la relevait ; par son côté maternel, le berceau de M. Thiers se rattache à celui des deux poètes Chénier. Marie-Joseph Chénier, l'auteur de *Charles IX* et de *Tibère*, aurait pu le connaître.

L'enfance d'Adolphe fut difficile et laborieuse ; son père n'avait point de fortune, mais de très-bonne heure l'enfant révéla de merveilleuses aptitudes et s'adonna à l'étude avec une ardeur passionnée ; même dans son petit monde il exerçait déjà cette action que donnent la supériorité et l'autorité de l'esprit.

Il entra au collège de Marseille en qualité de boursier ; sans ce bienfait de l'Etat, la France n'aurait pas eu M. Thiers, et, à ce moment où la question de l'éducation est à l'ordre du jour, ce ne serait pas un travail sans utilité et sans intérêt que de dresser le tableau des hommes éminents dans les diverses branches des sciences humaines, qui sont sortis de l'humble classe des boursiers.

Les études du jeune Adolphe furent brillantes ; chaque année se terminait pour lui par une moisson de couronnes ; les matières qui l'occupaient alors d'une façon plus spéciale étaient l'histoire et les mathématiques, et probablement il serait entré à l'École polytechnique si l'empire ne fut tombé au moment où il aurait pu embrasser cette carrière.

Il fallait cependant se hâter d'en prendre une : l'humble position de sa fortune autant que ses propres désirs lui en imposait le devoir. Le commerce ne lui plut pas. Il se rendit à Aix pour suivre les cours de la Faculté de droit. Parmi les nouveaux camarades, il retrouva bien vite la position qu'il avait conquise au collège de Marseille, et il acquiesça avec une réputation justement méritée par son amour pour l'étude et par l'éclat de sa parole. Ceci se passait de 1815 à 1818. Dans les lieux publics qu'il fréquentait, on se pressait pour l'entendre. Il avait adopté les opinions que l'on appelait *libérales*, et les royalistes, après l'avoir écouté, s'en allaient disant :

« Quel dommage qu'il pense si mal ! »

Nous trouvons en général que l'on pense toujours mal lorsque l'on n'a pas les mêmes idées et les mêmes principes que nous.

Plein de confiance en lui-même et sentant sa force, sans que personne trouvât la prétention exorbitante, il arrivait souvent au pauvre étudiant de dire, emporté par l'ardeur de la discussion :

« Quand nous seront ministre..... »

Jamais homme n'eut en sa fortune de plus fermes espérances ; c'est là, peut-être, une des causes de ses rapides succès. A l'École d'Aix, M. Thiers fit connaissance avec M. Mignet, l'historien futur de *Charles-Quint à Saint-Just* et de *Marie Stuart* ; ces brillants esprits contractèrent une amitié qu'aucun événement n'a jamais ni affaiblie, ni altérée et qui les honore tous les deux.

En 1818, M. Thiers fut reçu avocat. Il plaida, et, quoique l'on ait dit le contraire, il plaida avec succès ; il serait bien difficile, lorsque l'on a entendu M. Thiers, d'admettre qu'il n'en ait pas été ainsi. Seulement il ne possédait point cette emphase vide et sonore, trop souvent la joie et la recherche du barreau de province, et de la Provence surtout. Il est certain aussi que le jeune avocat devait porter une ardeur languissante quand il plaidait pour le mur mitoyen ou pour l'eau de la rigole. Il ne consacrait